



Pour les vacances d'Eté  
Inscriptions à partir du Mardi 26 Mai

Pensez au tarif Réduit si ce n'est déjà fait pour 2026 !



réservé au service      reçu le.....      saisi

**Coordonnées de la famille à compléter par le(s) parent(s)**  
Nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

J'inscris à l'accueil de loisirs municipal mon(mes) enfant(s) dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, **en notant:**

« J » pour la journée complète    « M » pour le matin  
« A » pour l'après-midi            « D » pour la journée complète sans repas

**Attention ! Des attestations sur l'honneur de situation professionnelle seront nécessaires pour les familles n'ayant fourni aucune attestation cette année scolaire (téléchargeables sur <http://www.quimper.bzh/504>).**

Nom et prénom	Ecole	Classe	Date de naissance	JUILLET 2026																		
				L 6	M 7	M 8	J 9	V 10	L 13	M 14	M 15	J 16	V 17	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	L 27	M 28	M 29	J 30
											F											
											E											
											R											
											I											
											E											

Nom et prénom	Ecole	Classe	Date de naissance	AOUT 2026																			
				L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	L 24	M 25	M 26	J 27	V 28

**Pièces à fournir pour une première inscription uniquement.**

- .Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur [www.quimper.bzh/504](http://www.quimper.bzh/504))
- .Un justificatif de domicile
- .Copie des pages des vaccinations.
- .livret de famille\*(page du couple et de l'enfant concerné)
- dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant .



à Quimper, le \_\_\_\_\_

signature,



# Règlement concernant les modalités d'inscription et d'annulation dans les accueils de loisirs pour les vacances d'Eté 2026

La ville de Quimper met à votre disposition quatre accueils de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites :

- Centre de Loisirs Edmond Michelet , 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).
- Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin , 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32).
- Centre de Loisirs de Créac'h-Gwen, 34 rue du président Sadate (02 98 90 57 97).
- Centre de loisirs de Kérogan, 10 rue de Kérogan (02 98 52 27 53).

## A- Inscription et annulation

Les inscriptions pour les vacances doivent désormais se faire en priorité sur le portail familles à partir du 26 Mai (préinscriptions dès maintenant) sur le portail famille: <http://portail-familles.qbo.bzh>

Si vous choisissez de remplir l'imprimé d'inscription il devra être **retourné au plus vite à partir du 26 Mai 2026 (ne pas renvoyer ce document si vous avez déjà fait une inscription via le portail).**

**Des attestations sur l'honneur de situation professionnelle seront nécessaires pour les familles n'ayant fourni aucune attestation cette année scolaire (téléchargeables sur <http://www.quimper.bzh/504>).**

**Les enfants pourront être inscrits dans la limite des places disponibles**

- Toute inscription peut être annulée une semaine avant 12h00 au plus tard sans justificatif et sans pénalité. Deux possibilités :
- - **1 directement en ligne via le Portail des familles :** [portail-familles.qbo.bzh](http://portail-familles.qbo.bzh)
- - **2 par mail à l'accueil central :** [accueil@quimper.bzh](mailto:accueil@quimper.bzh)
- Toute absence liée à un problème médical ne sera pas facturée sous réserve d'un justificatif du médecin présenté dans les 2 semaines qui suivent l'absence au plus tard.
- Pour les parents ayant fourni une attestation de **planning variable UNIQUEMENT** l'inscription peut être annulée au plus tard le vendredi midi pour le mercredi suivant et pour les vacances au plus tard 3 jours ouvrés **avant 12h 00** auprès de l'accueil central.

## B-Facturation

Une facturation sera établie **mensuellement en fonction de l'inscription. Pensez à faire votre demande de tarif réduit pour 2026 (imprimé sur <https://www.quimper.bzh/504>).**